



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



15023279

Déposé / Reçu le

02-02-2015

au greffe du Tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0825.440.997

Dénomination

(en entier) : **CLIMETECH**

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : Chaussée de Haecht 663 à 1030 Bruxelles

Objet de l'acte : **Transmission de parts**

D'un procès verbal en date du 31 Janvier 2015, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire des associés de la SPRL CLIMETECH a adopté les résolutions suivantes :

- L'assemblée accepte le transfert de 5 parts sociales de Monsieur ANTONOV Emil Arsenov, domicilié à 3140 Keerbergen, Oudstrijderslaan n° 1/B à Monsieur TASER Metin, domicilié à 1030 Bruxelles, Chaussée d'Haecht n° 663 et le transfert de 5 parts de Monsieur VELI Durmush Nuri domicilié à 1030 Bruxelles, Rue de la Poste n° 250 à Monsieur TASER Metin. Mr ANTONOV Emil Arsenov et Mr VELI Durmush Nuri cessent leur activité d'associés actifs dès ce jour.

La nouvelle répartition des parts se présente comme suit :

TASER Metin	: 100 parts
ANTONOV Emil Arsenov	: 0 part
DURMUSH Veli Nuri	: 0 part

Pour extrait conforme,

TASER Metin
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/02/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature